



Body

Vendredi 27 mars à 19h, le conseil municipal d'installation se tiendra dans la salle des mariages de l'hôtel de ville. L'ordre du jour est le suivant : 1. Accueil des nouveaux élus, 2. Présentation du maire, 3. Présentation des adjoints, 4. Présentation des conseillers municipaux, 5. Présentation des services de la commune, 6. Présentation des associations locales, 7. Présentation des équipements de la commune, 8. Présentation des projets de la commune, 9. Présentation des budgets de la commune, 10. Présentation des comptes de la commune, 11. Présentation des archives de la commune, 12. Présentation des documents de la commune, 13. Présentation des décisions de la commune, 14. Présentation des délibérations de la commune, 15. Présentation des résolutions de la commune, 16. Présentation des motions de la commune, 17. Présentation des propositions de la commune, 18. Présentation des questions de la commune, 19. Présentation des réponses de la commune, 20. Présentation des conclusions de la commune.

À l'ordre du jour :

- Installation du Conseil municipal
- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du précédent conseil
- Élection du Maire
- Détermination du nombre d'Adjoints au Maire
- Élection des Adjoints au Maire
- Lecture et remise de la Charte de l'élu local

Repères

Salle des mariages de l'Hôtel de Ville

Ouvert au public dans la limite des places disponibles

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
-